



Communiqué de presse

4 novembre 2009

Le Conseil fédéral institue une commission d'experts chargée de se pencher sur la question des établissements trop grands pour faire faillite (*too big to fail*)

Lors de sa séance d'aujourd'hui, le Conseil fédéral a constitué une commission d'experts chargée d'identifier les risques que peuvent entraîner les grandes entreprises pour l'économie nationale. La commission est composée de représentants des autorités, des milieux scientifiques et de l'économie privée. Elle doit établir un rapport définissant des solutions qui permettront d'atténuer le problème des établissements trop grands pour faire faillite (*too big to fail*). Elle a été instituée dans le contexte des importantes mesures de stabilisation mises en place par l'Etat durant la crise financière.

En instituant cette commission d'experts, le Conseil fédéral répond aux exigences de la motion présentée par Hans Kaufmann (08.3649). La commission devra analyser le rôle joué par les grandes entreprises dans l'économie suisse et élaborer des solutions destinées à limiter les risques liés à ces entreprises. La crise financière mondiale a montré qu'une garantie effective de l'Etat peut inciter de grandes entreprises, considérées comme importantes pour le système économique, à prendre des risques excessifs.

Le problème des établissements trop grands pour faire faillite (*too big to fail*) est apparu surtout dans le domaine financier. Or, ce domaine revêt une grande importance pour l'économie suisse, dont les structures se caractérisent par de fortes concentrations dans le secteur bancaire ainsi que dans certaines branches du domaine des assurances. Si ces structures offrent certains avantages sur le plan économique, elles comportent également des risques systémiques.

En raison des fortes interactions entre la place financière et la place industrielle, un ralentissement du secteur financier est susceptible de porter atteinte au reste de l'économie. En outre, les exigences financières d'une intervention étatique risquent de réduire fortement la marge de manœuvre de l'Etat en matière budgétaire.

Medienmitteilung

La commission d'experts instituée aujourd'hui par le Conseil fédéral sera conduite par Peter Siegenthaler, directeur de l'Administration fédérale des finances. Elle devra, à l'automne 2010, soumettre au Département fédéral des finances un rapport esquissant des solutions possibles et établissant des priorités.

Le groupe d'experts est constitué de:

Représentants des autorités

- Peter Siegenthaler, directeur de l'Administration fédérale des finances (président)
- Thomas Jordan, professeur et membre de la Direction générale de la Banque nationale suisse (vice-président)
- Patrick Raaflaub, directeur de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (vice-président)
- Aymo Brunetti, professeur et chef de la Direction de la politique économique, Secrétariat d'Etat à l'économie
- Rafael Corazza, directeur du Secrétariat de la Commission de la concurrence

Représentants des milieux scientifiques

- Hans Caspar von der Crone, professeur ordinaire de droit privé et de droit économique à l'Université de Zurich
- Ernst Baltensperger, professeur émérite de macroéconomie à l'Université de Berne et directeur du Centre d'études de Gerzensee

Représentants de l'économie privée

- Urs Rohner, vice-président du Conseil d'administration, Credit Suisse Group SA
- Ulrich Körner, Group Chief Operating Officer, Member of the Group Executive Board, UBS SA
- Raymund Breu, Chief Financial Officer, Novartis International SA
- Hermann Geiger, Member of the Executive Board, Group Legal, Swiss Re
- Dieter Wemmer, Group Chief Financial Officer, Member of the Group Executive Committee, Zurich Financial Services
- Rolf Soiron, membre du comité directeur d'economiesuisse et président du Conseil d'administration, Holcim Group Support Ltd.
- Gerold Bühler, lic. ès sc. écon., président d'economiesuisse

Renseignements: Peter Siegenthaler, directeur de l'Administration fédérale des finances. Tél.: 031 322 60 05